

# Les variétés du cravaté italien admises au standard



## Blanc

Le cravaté italien doit être d'un blanc pur sans aucune plume de couleur. Le tour d'œil et le bec sont de couleur blanc rosé. L'œil est de vesce. Une attention particulière est à apporter au plumage qui doit être le plus lisse et serré possible.

## Noir

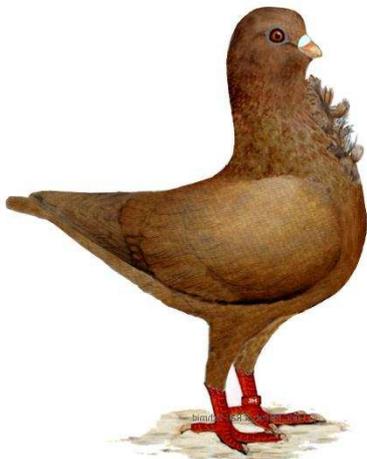
Notre cravaté doit avoir une couleur et sous couleur noir, cette dernière doit être soutenue mais pas nécessairement lustrée sur le corps, ce lustre vert est souhaité au cou. Le bec est de couleur noir, l'œil est orangé à rouge, le tour d'œil si possible noir.

A la lumière du jour les barres ou un léger maillage peuvent être visible sur le bouclier ce n'est actuellement pas considéré comme un défaut et ne doit pas être trop pénalisé lors du jugement, il en est de même pour des rectrices extérieures délavées.



## Dun

D'un point de vue génétique le dun c'est du noir dilué. La couleur est gris foncé, le plus homogène possible sur tout le corps. Comme chez les noirs le bouclier peut présenter un reste de maillage. Des rémiges plus claires que la couleur du reste du corps sont encore tolérées. Le bec est corné, l'œil orangé à rouge.





## Rouge

La couleur doit être la plus soutenue et le plus uniforme possible sans trace plombée. La couleur des rémiges doit être intense. Le cou doit présenter de beaux reflets verts. Le bec et les ongles sont cornés clair, chez les femelles la mandibule supérieure est tolérée plus foncée. L'œil est orangé à rouge.

## Jaune

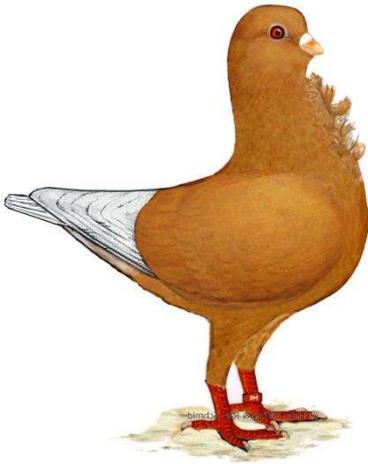
La dilution du rouge. Le plumage est jaune y compris la sous couleur, les rémiges les plus intense possible. Comme chez le rouge les traces plombées ou bleutées sur le corps sont indésirables. Le bec et les ongles sont cornés clair sans exception. La couleur des yeux devrait être au minimum orangée.



## Bleu à manteau plein

Couleur de fond foncée. Le bouclier si possible noir, un reste liséré est toléré (10%). La couleur du cou et de la poitrine est plus foncée que celle des écaillés. L'œil est orangé à rouge, le bec noir.



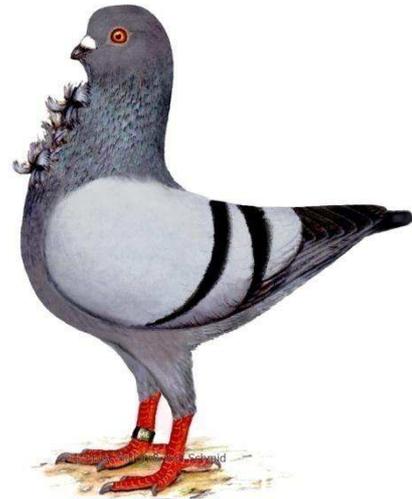


### Rouge et jaune cendré à manteau plein

Ils ont la tête, le cou, la poitrine et les couvertures des ailes respectivement rouge et jaune, un reste de liséré sur le bouclier (10%) étant toléré. La couleur du ventre plus ou moins éclaircie. Les vols et la queue clairs, des pigmentations de la couleur de base sont admises sur les rémiges (ce n'est qu'une réserve de couleur). Le coin est gris clair, toléré bleuté chez les femelles. L'œil est orangé à rouge, le bec et les ongles cornés.

### Bleu barré noir

La couleur de fond est d'un gris bleu tendre et uniforme, les barres sont noires ; les mâles étant en général un ton plus clair que les femelles. La barre caudale et les vols (ailes fermées) sont noirs. Le cou avec des reflets brillant vert, la poitrine exempte de reflet rouge. Le dos invariablement bleu ou blanc. Le bec et les ongles sont noirs. L'œil rouge, le tour d'œil doit tendre vers le noir.



### Bleu uni

La couleur de fond est gris bleu tendre. Le dos invariablement bleu ou blanc. Le bouclier comme le nom l'indique est sans barres. La barre caudale et les vols (ailes fermées) sont noirs. Le cou avec des reflets brillant vert. Le bec et les ongles sont noirs. L'œil est orangé à rouge.

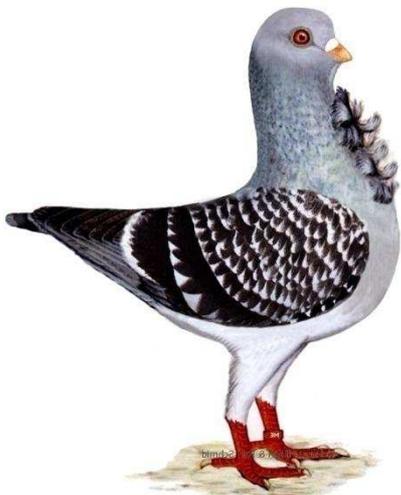


### **Bleu écaillé**

Couleur bleu intense, le cou et la tête étant notamment plus foncé que chez le bleu barré. Le dessin du bouclier doit être le plus régulier possible. De la rouille (reflets rougeâtre) sur les barres ou l'écaillage sont à considérer comme défaut. Le dos peut être invariablement bleu ou blanc. La barre caudale et les vols sont noirs. Le cou porte des reflets vert brillant. Le bec et les ongles sont noirs, l'œil rouge.

### **Argenté barré**

Couleur diluée du bleu, c'est un gris clair très homogène exempt de traces charbonnées et d'ocre sur la poitrine. Le vol, les barres alaires et caudales sont foncés. Le cou présente des reflets verts. La couleur du bec est foncée, l'œil orangé à rouge.



### **Argenté écaillé**

C'est un bleu très clair (gris), plus foncé à la tête et au cou que les barrés. Le dessin du bouclier doit être le plus régulier possible sans trace de rouille. La poitrine est exempte d'ocre. Le bec est foncé et l'œil orangé à rouge.



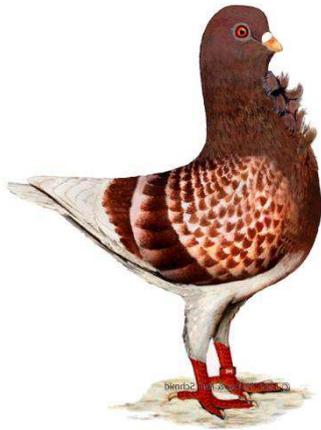
### Argenté ocré

**Sans barres, barré et écaillé** : la couleur est gris clair légèrement bleuté sans trace brunâtre. Les femelles sont un peu plus foncées que les mâles. Les rémiges, les barres et l'écaillage sont gris ardoise foncé. La couleur ocre ne doit pas monter trop haut dans le cou ni descendre trop bas sur le ventre. Le bec est de couleur chair. Les yeux orangés à rouges.



### Rouge cendré barré

La couleur de fond est cendrée, les femelles légèrement plus foncées. Le cou, la poitrine et les barres alaires sont de couleur rouge intense. Le bouclier doit être le plus pur possible. Les rémiges et la queue sont généralement plus clair, une hampe pigmentée n'est pas à être considéré comme défaut. L'œil est orange à rouge, le bec et les ongles sont cornés à noirs.



### Rouge cendré écaillé

Tête, cou, poitrine sont couleur lie de vin avec des reflets gris. Vol et queue sont gris clair à blanc crème, de la pigmentation à l'intérieur des rémiges sont à rechercher pour maintenir la couleur. Le dessin du bouclier doit être le plus régulier possible et peut déborder sur les cuisses sans être pénalisé. Dans cette variété l'œil est rouge. Un bec et des ongles cornés foncé à noir contribuent à un ensemble harmonieux.

### Jaune cendré barré

Dilution du rouge cendré, la couleur de fond est un blanc crème uniforme, les femelles pouvant être légèrement bleutée. La partie supérieure de la poitrine et les barres alaires sont jaune intense. La tête est jaune à jaune crème. Les rémiges et la queue sont claires mais jamais blanche, de la pigmentation sur les rémiges ou les caudales n'est pas à être considéré comme défaut. L'œil est orange à rouge, le bec de couleur chair.



### Jaune cendré écaillé

Tête, cou et poitrine sont d'un jaune profond, le ventre jusqu'au coin étant blanc crème, le tout agrémenté d'un écaillage le plus régulier possible. La couleur des rémiges et de la queue est identique au jaune cendré, il en est de même pour la couleur du bec et des yeux.





### **Grison bleu**

La couleur de fond est un gris-bleu clair, comme recouvert d'un léger voile de moisissure (pas de blanc au ventre et sur les cuisses). Barre caudale et alaires noires. Les rémiges aussi foncées que possible. Le corps et la tête sont de couleur identique. L'œil est rouge, le bec et les ongles noirs.



**Rouge et jaune cendré grison** : la couleur de fond est blanc crème, cou et barres alaires sont rouges ou jaunes poivrées de blanc. Une pigmentation sur le bouclier, la queue et les rémiges n'est pas considérée comme défaut, ce n'est qu'une réserve de couleur (un atout). Le bec et les ongles sont couleur corne foncé (rouge cendré) et corne clair (jaune cendré). L'œil est orange à rouge.



### **Givré barré**

La couleur de base est givrée homogène. La sous couleur est un gris ardoise. Les barres alaires sont bien distinctes et larges. Le dessin du bouclier (barres), les rémiges et la barre caudale sont noirs intense mat. Tour d'œil foncé, bec noir, l'œil comme les autres variétés.



### Givré écaillé

La couleur de base est givrée homogène. La sous couleur est un gris ardoise. Le dessin du bouclier doit être le plus régulier possible. Le dessin de l'aile, les rémiges et la barre caudale noires intense mais mat. Le croupion et la queue peuvent être d'une teinte plus foncée que le dos. Tour d'œil, bec et yeux comme chez le givré barré.

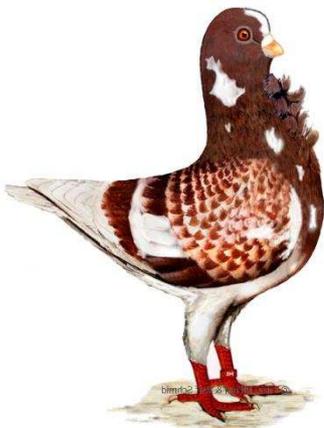
### Almond (Arlequin)

La couleur de fond est demandée blanc crème avec des plumes brunes et noires réparties sur tout le corps y compris rémiges et queue. Les femelles sont moins bien dessinées que les mâles. Avec l'âge le sujet change d'aspect, la couleur arlequin étant instable. Le bec et les ongles sont couleur corne à noir. L'œil est orangé à rouge.



### Les panachés

L'italien doit présenter un marquage en taches sur tout le corps, avec un équilibre blanc-couleur autant que possible de 50/50, la limite de tolérance va jusqu'à 30/70. Des sujets présentant quelques plumes blanches ou colorées sur le corps ne sont pas considérés comme un panaché. La couleur, le dessin et le blanc sont demandées pures. L'œil est orange à rouge ou de vesce mais jamais disparate.





### **Tiqueté noir**

La couleur de fond est blanche avec des plumes noires réparties sur tout le corps, y compris rémiges et queue. L'œil est orange à rouge.

### **Rouge et jaune cendré spread**

La couleur est un gris cendré spread, avec de légère pigmentation rougeâtre ou jaunâtre sur le cou et la poitrine.



D'autres variétés sont admises au standard, rarement exposées ou même pas élevées.

**Brun barré** : c'est un brun pastel sur le corps, le cou et les dessins sont brun intense.

**Kaki** : n'est autre qu'une dilution du brun, la couleur du fond doit être tendre et homogène.

**Bleu andalou** : c'est un bleu soutenu, la tête et le cou bleu foncé à noir. Le liséré est précis et foncé

**Kite** : couleur de fond foncée à noire avec des reflets bronze au cou et la poitrine et une pigmentation bronze dans les rémiges et caudales

**Dun doré** : identique à la couleur dun avec de la pigmentation gold sur la poitrine

**De Roy** : couleur jaune orangé avec plus ou moins de pigmentation cachou, partiellement blanchâtre. Rémiges et queue plus claires.

**Dessins Ralf Schmid**

**Texte Robert Bottin**